

Guide d'utilisation de la Plateforme du Ministère de l'Industrie Pharmaceutique

I. Connexion à la Plateforme : médicaments (produis finis) :

Via le lien : <https://stock.miph.gov.dz>

Introduire votre login et mot de passe si vous êtes déjà inscrit sur la plateforme.

Dans le cas contraire veuillez-vous inscrire en veillant à bien renseigner les formulaires d'inscription.

Menu principal

The screenshot displays the main interface of the MIPH platform. At the top, there is a navigation bar with the MIPH logo, a hamburger menu icon, and links for 'Accueil' and 'Contact'. A user profile icon is visible in the top right corner. Below the navigation bar, a green banner displays a success message: 'Félicitation! Vos informations ont été ajoutées avec succès'. The main content area features a heading 'Bienvenue sur la plateforme du Ministère de l'industrie pharmaceutique' and a sub-heading 'Plateforme dédiée à :'. Below this, there are three input fields for 'Déclaration des états de stocks' and 'Déclaration des programmes prévisionnels de production et d'importation'. At the bottom, there are four buttons: 'Mes déclarations', 'Ajouter une déclaration', 'Ajouter un programme de production annuel', and 'Ajouter un programme d'importation annuel', each accompanied by a document icon.

II. Déclaration d'un programme de production annuel :

Pour introduire un programme de réalisation ou un programme prévisionnel de production annuel, procédez comme suit :

The screenshot shows the MIPH platform interface. At the top, there is a navigation bar with 'MIPH', 'Accueil', and 'Contact'. Below this, a green notification banner reads 'Félicitation! Vos informations ont été ajoutées avec succès'. The main heading is 'Bienvenue sur la plateforme du Ministère de l'industrie pharmaceutique'. Below the heading, there are three menu items: 'Déclaration des états de stocks' and 'Déclaration des programmes prévisionnels de production et d'importation'. At the bottom, there are four buttons: 'Mes déclarations', 'Ajouter une déclaration', 'Ajouter un programme de production annuel', and 'Ajouter un programme d'importation annuel'. The 'Ajouter un programme de production annuel' button is highlighted with a red box, and a red box with the number '1' is placed below it.

- Programme des réalisation Production de l'exercice 2021 de médicament (produits finis) .
- Programme de réalisation et programme prévisionnel du 4eme trimestre de l'exercice 2022 de médicament (produits finis).
- Programmes prévisionnels de Production prévu pour l'exercice 2024 de médicament (produits finis).

Important :

Les quantités déclarées doivent être exprimés en unités de ventes seulement.

1- Cliquez sur « Ajouter un programme de production annuel »

MIPH ☰ Accueil Contact

Ajouter un programme de production home

Importer le programme

Choisir l'exercice du programme de réalisation et/ou prévisionnel

Selectionner une année

2020
2021
2022
2023
2024

Ajouter un fichier format excel ou csv

Veillez glisser votre fichier ici pour télécharger votre programme.

Vous pouvez utiliser le fichier modèle ci-après [Télécharger le fichier Modèle](#)

2- Sélectionnez l'exercice (2021-2022- ou 2023 pour le programme prévisionnel)

3- Cliquez sur « Télécharger le fichier modèle »

4- Après avoir renseigné le fichier Excel selon le « Modèle », cliquez sur le bouton « Ajouter un fichier format Excel ou CSV » puis sélectionnez le fichier déjà renseigné.

5- Envoyer un fichier à la fois.

Il est nécessaire de bien respecter le format des colonnes et de veiller à saisir un produit par ligne.

La plateforme n'accepte pas des fichiers avec des cellules fusionnées.

III. Déclaration d'un programme d'importation annuel :

Pour introduire un programme de réalisation ou un programme prévisionnel d'importation annuel, procédez comme suit :

The screenshot shows the MIPH platform interface. At the top, there is a navigation bar with 'MIPH', 'Accueil', and 'Contact'. Below this, the header reads 'Bienvenue مرحبا بكم Plateforme du Ministère de l'industrie pharmaceutique'. A green notification banner states 'Félicitation! Vos informations ont été ajoutées avec succès'. The main content area is titled 'Bienvenue sur la plateforme du Ministère de l'industrie pharmaceutique' and lists three options: 'Déclaration des états de stocks', 'Déclaration des programmes prévisionnels de production et d'importation', and a list of buttons: 'Mes déclarations', 'Ajouter une déclaration', 'Ajouter un programme de production annuel', and 'Ajouter un programme d'importation annuel'. The last button is highlighted with a red box, and a red '1' is placed below it.

1- Cliquez sur « Ajouter un programme d'importation annuel »

- Programme des réalisations des importations de l'exercice 2021 de médicament (produits finis)
- Programme de réalisation et programme prévisionnel du 4eme trimestre de l'exercice 2022 de médicament (produits finis).
- Programmes prévisionnels des importations prévues pour l'exercice 2024 de médicament (produits finis).

Important :

Les quantités déclarées doivent être exprimés en unités de ventes seulement.

Importer le programme

Choisir l'exercice du programme de réalisation et/ou prévisionnel

Selectionner une année

Selectionner une année

2020
2021
2022
2023
2024

Ajouter un fichier format excel ou csv

Veuillez glisser votre fichier ici pour télécharger votre programme.

Vous pouvez utiliser le fichier modèle ci-après

[Télécharger le fichier Modèle](#)

2- Sélectionnez l'exercice (2022-2023-ou 2024 pour le programme prévisionnel avec échéancier de livraison)

3- Cliquez sur « Télécharger le fichier modèle »

4- Après avoir renseigné le fichier Excel selon le « Modèle », cliquez sur le bouton « Ajouter un fichier format Excel ou CSV » puis sélectionnez le fichier déjà renseigné.

5- Envoyer un fichier à la fois.

Il est nécessaire de bien respecter le format des colonnes et de veiller saisir un produit par ligne.

La plateforme n'accepte pas des fichiers avec des cellules fusionnées.

Les programmes validés vous seront notifiés automatiquement par e-mail.

La Direction des Systèmes d'Information et de la Documentation met à votre disposition une assistance technique à travers la ligne téléphonique : 023 36 09 29, ou par Email : plateforme@miph.gov.dz